



La solidarité en action

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

C.A.M.S.P. de SENS

7 Bd Maréchal FOCH

Bâtiment Les Lavandes

89100 SENS

Tél. 03.86.83.71.60 Fax 03 86.83.71.61

Courriel : camsp-sens@pep89.fr



## Le développement du langage de la naissance à cinq ans : Repérer les difficultés et orienter dès le plus jeune âge

Document à destination des professionnels de santé et de la petite enfance



## Sommaire

Pourquoi informer les professionnels ?.....	4
Repères sur le développement du langage et signes d'appel.....	5
A la naissance.....	6
A partir de 3 et 6 mois.....	6
Vers 6-9 mois.....	7
A partir de 1 an.....	8
A partir de 2 ans.....	9
A partir de 3 ans.....	10
A partir de 4 ans.....	11
A partir de 5 ans.....	12
A tout âge, il est important d'observer.....	13

Des pistes à envisager.....	15
Un retard de langage.....	15
Un retard de parole.....	16
Un trouble du langage.....	17
Une surdit�.....	18
Vers qui orienter l'enfant ?.....	19
Adresses utiles Yonne .....	21

## Pourquoi informer les professionnels ?

Parce qu'une meilleure connaissance des troubles, c'est une meilleure prise en charge de l'enfant.

Parce que repérer précocement des difficultés, c'est permettre une intervention précoce.

Parce que vous êtes des personnes ressources pour les parents.



## Repères sur le développement du langage et signes d'appel

## A la naissance

Le bébé émet des **pleurs** et des **cris** selon son état de confort ou d'inconfort.  
Il cherche à établir le contact par le **regard**, même s'il distingue mal les personnes.  
Il **réagit** aux bruits (il sursaute, il ouvre légèrement ses mains, il entrouvre les yeux ou la bouche).



## A partir de 3-6 mois

Il **gazouille** (*areu, a*), il commence à rire : il explore ses capacités vocales.  
Il tourne parfois la tête à l'appel de son prénom mais ce n'est pas systématique.  
Il s'intéresse à son environnement sonore et réagit aux voix familières.  
Il établit le contact par le **regard**, le **sourire** et la **voix**.

**Ce qui doit vous alerter :**  
**L'enfant ne réagit pas aux bruits soudains.**  
**Il n'établit pas ou peu de contacts visuels.**  
**Il ne répond pas aux sollicitations de l'adulte.**

## A partir de 6-9 mois

Il commence à **babiller** : il forme des **syllabes** (*papa, baba, mama*) qui vont peu à peu s'enrichir et se diversifier (*tada, wawa...*) pour ressembler de plus en plus à la (ou les) langue(s) parlée(s) autour de lui.

Il vocalise, qu'il soit seul ou en présence de quelqu'un.

Il fait quelques **gestes** (*au revoir, bravo*), surtout en imitation.

Il éclate de rire.

ba

ba

ba

mama

### Ce qui doit vous alerter :

**L'enfant ne babille pas ou cesse brutalement de babiller après 6 mois.**

**Il ne vocalise pas quand il est seul.**

**Ses vocalisations sont monocordes ou inhabituelles.**

**Il ne sollicite pas l'adulte (ni par la voix, ni par les gestes).**

## A partir de 1 an

Il forme ses **premiers mots** (*papa, maman, chat...*) : vers **18 mois**, il peut en produire une dizaine.

On a l'impression qu'il fait des phrases : il produit un **jargon** avec l'intonation de la (ou les) langue(s) qu'on lui parle.

Il **comprend** des ordres simples (*donne, prends...*).

Lorsqu'il veut obtenir ou désigner quelque chose, il le **pointe** du doigt et y associe parfois un son ou un mot (*ça*). Il regarde dans la même direction que l'autre quand celui-ci pointe un objet.



chat

### Ce qui doit vous alerter :

**On ne reconnaît pas sa (ou ses) langue(s) maternelle(s) lorsqu'il vocalise.**

**Après un an, il n'essaie pas de prononcer des mots.**

**Il ne pointe pas, ni pour demander quelque chose, ni pour le désigner.**

**Il ne suit pas du regard le pointage de l'adulte et l'objet pointé par celui-ci.**



## A partir de 2 ans

Il fait des **phrases** en combinant **deux mots** (*bébé dodo*) ou plus.

Il se désigne par son prénom.

Il sait exprimer le **refus** (*non veux pas*) et l'**absence** (*a pu*).

Son vocabulaire s'enrichit : il peut dire **jusqu'à une centaine de mots**.

Il montre des parties de son corps et des images quand on lui demande de les désigner.

Il peut **répondre** en adéquation à des questions fermées (*tu aimes ça ?*) et ouvertes (*comment tu t'appelles ?*).

Il demande confirmation de ce qu'il nomme et ajuste ainsi sa prononciation.

Il chantonne et se raconte des histoires.

a pu

papa  
papi

Compréhension.....

### Ce qui doit vous alerter :

**Il ne produit qu'un seul mot à la fois.**

**Ses productions s'apparentent à un jargon (les mots ne sont pas reconnaissables).**

**Il ne semble pas apprendre de nouveaux mots, il n'en répète pas.**

**Il y a une diminution voire un arrêt de la parole de l'enfant.**

**Il ne comprend pas les ordres simples, surtout sans l'aide du contexte et des gestes.**

## A partir de 3 ans

Il fait des **phrases complètes** (*il mange le bébé*).

Il peut **argumenter** quand il s'oppose à un ordre et peut **l'expliquer** en se justifiant.

Il pose des questions (*qui ? quoi ? pourquoi ?*).

Il utilise à présent **je** pour parler à la première personne et attribue les bons pronoms sujets (*tu, il/elle*) aux autres.

Il utilise les règles de politesse apprises (*bonjour, au revoir, merci*).

Il **chante** en reproduisant la mélodie.

Il connaît au moins 3 couleurs et les reconnaît sans se tromper.

Et pourquoi ?

### Ce qui doit vous alerter :

La construction de ses phrases ne progresse pas.

Son expression est inintelligible.

Sa voix est monocorde.

Sa parole se détériore.

Il est en retrait, il se replie sur lui-même.

... Malgré l'entrée à l'école maternelle !

et ça !  
c'est quoi ?

## A partir de 4 ans

Il ne déforme presque plus les groupes de sons (*tr, cr, gr, gl, cl*).

Ses phrases sont à présent **complexes** malgré quelques erreurs d'accord et d'organisation logique (*quand j'aura...*).

Il attribue correctement le genre et le nombre des mots connus.

Il peut raconter une histoire passée et annoncer un événement à venir.

Comment  
ça s'appelle ?

### Ce qui doit vous alerter :

**La construction de ses phrases n'est pas très élaborée ou ses énoncés sont inadéquats.**

**Il bute sur certains mots.**

**Sa parole se détériore.**

**Il n'anticipe pas les événements (les changements d'activité par exemple).**

**Il ne comprend pas ou il comprend mal les consignes ou les ordres, même les plus simples, s'il n'est pas aidé du contexte, des gestes et des mimiques (sourires, froncements de sourcils...).**

.....  
complexification  
.....

A partir de 5 ans

trois

quatre

deux

L'ensemble des sons est acquis et correctement organisé.  
L'enfant **réfléchit** sur la langue : il repère les syllabes, les rimes et les ressemblances entre certains mots.

Il peut expliquer de nombreux mots et expressions (même imagées).

Il sait compter au moins **jusqu'à 20**.

un

Ce qui doit vous alerter :

Il ne comprend pas les jeux de rimes et n'essaie pas de les reproduire.  
Des problèmes d'articulation d'un ou plusieurs sons (*ch, j, r*) persistent.

dix sept

dix huit

dix neuf

vingt

réflexion

## A tout âge, il est important d'observer...

### Son appétence à communiquer

L'apprentissage du langage n'est pas régulier : il connaît donc des moments d'accélération, de « ralentissements » et de tâtonnements au niveau de certains aspects (syntaxe, lexicque, organisation des sons...).

Il est donc important d'observer, au-delà du manque de mots ou de phrases, si l'enfant essaie de communiquer par d'autres moyens (les gestes notamment) et s'il semble intéressé par l'échange avec l'autre.

### Ses jeux

Joue-t-il ? Comment ? S'amuse-t-il à faire semblant ? L'imitation et la création de scénarios ludiques sont des indices fiables d'un bon développement de l'enfant. De plus, l'accroissement du vocabulaire est lié à la capacité de faire semblant. Accepte-t-il la présence de quelqu'un d'autre dans ses activités ? Cherche-t-il à l'y associer ?

## Sa capacité à imiter

L'adulte est la principale source de langage pour l'enfant. Ses productions, dès les premiers mots, tendent vers la cible adulte. Il imite d'abord la mélodie de la langue, sans que tout ne soit intelligible, puis les mots et les phrases.

Un jargon qui ne rappelle pas la (ou les) langue(s) maternelle(s) ne doit pas être considéré comme un simple tâtonnement de l'enfant.

**L'enfant qui ne cherche pas à imiter doit être surveillé attentivement.**

Toute suspicion sur l'intégrité du développement langagier d'un enfant doit être surveillée attentivement :

**Un repérage précoce permet une intervention précoce !**

## Des pistes à envisager

### Un retard de langage

On parle de **retard** si, par rapport à la norme de son âge :

- le vocabulaire de l'enfant n'est pas suffisamment étendu et certains mots courants ne sont pas connus ;

- les constructions grammaticales sont peu développées ou elles comportent des erreurs (mauvais emploi des pronoms) ou des imprécisions (*aime chocolat moi*) ;

- les règles de la conversation ne sont pas encore tout à fait acquises (répondre aux questions, initier un échange) ;

- l'enfant a des problèmes de compréhension mais ses compétences dans ce domaine sont meilleures qu'en expression.

### Un retard de parole

- l'enfant simplifie les mots, même les plus courants (*kokola pour « chocolat »*) ;

- il inverse des syllabes (*valabo pour « lavabo »*) ;

- certains sons ne sont pas prononcés dans certains mots (*disparition du « r » dans « encore » (enco) mais pas dans « radis »*)

## Un trouble du langage

On parle de **trouble du langage** lorsqu'il y a une perturbation du développement du langage, c'est-à-dire :

- une absence de langage ;
- des bizarreries langagières (jargon inintelligible, énoncés grammaticalement incorrects, inversions de mots dans les énoncés...) ;
- des difficultés importantes dans la compréhension du langage.

Un trouble du langage se définit par sa **gravité**, sa **persistance** et sa **déviance**.

**La rééducation est plus spécifique et plus longue dans le cas d'un trouble du langage.**



## Une surdité

Une **déficience auditive** peut être envisagée si :

- quand il ne vous voit pas, l'enfant ne répond pas à vos appels ;
- il est surpris lorsque vous vous approchez de lui sans qu'il ne vous ait vu ;
- bébé, il ne vocalise pas ou peu et jamais « pour lui-même » ;
- il présente un retard de langage ou bien son développement langagier a cessé ou s'est détérioré brutalement ;
- il est sujet à des otites chroniques ou l'a été
- il confond des sons proches (*château et chapeau*) ;
- il comprend difficilement lorsqu'il ne peut pas s'appuyer sur le contexte, les gestes ou les expressions faciales ;
- il a tendance à se replier sur lui-même ou à s'isoler, surtout dans des ambiances bruyantes.

**Un manque important et prolongé d'exposition au langage perturbe gravement les apprentissages.**

## Un trouble envahissant du développement

On définit un **trouble envahissant du développement** par une perturbation plus ou moins importante des interactions sociales, de la communication verbale et non verbale et par une restriction des activités et des centres d'intérêt de l'enfant.

Plusieurs signes peuvent vous alerter :

- l'enfant évite le contact visuel et corporel ;
- il ne pointe pas et manifeste pas d'intérêt pour le pointage des autres ;
- il ne réagit pas aux sollicitations et ne cherche pas ou peu le contact avec les autres ;
- le langage ne se développe pas ou bien de manière très atypique (jargon, répétitions de mots ou de phrases en écho, phrasé particulier...);
- il manifeste peu ses émotions.

**C'est l'association de plusieurs signes  
qui permet d'évoquer un trouble envahissant du développement.**

## Vers qui orienter l'enfant ?

C'est au [médecin traitant](#), au [médecin de la PMI](#) ou au [médecin scolaire](#) de prescrire un bilan orthophonique à l'enfant et/ou un examen de l'audition s'il suspecte une surdité.

### Le bilan orthophonique

Il peut être réalisé par un(e) orthophoniste en libéral ou au sein d'un établissement spécialisé.

Il s'agit d'un examen complet des compétences langagières et communicatives de l'enfant, remboursé par la sécurité sociale et les mutuelles de santé (à 100% pour les bénéficiaires de la CMU). Il permet à l'orthophoniste d'envisager ou non une prise en charge et d'en définir les modalités.

Le compte-rendu sera ensuite envoyé au médecin qui a prescrit le bilan.

## L'accompagnement

La famille peut choisir un accompagnement :

- auprès d'un ou plusieurs professionnels en libéral (orthophoniste, psychomotricien, psychologue...). Les parents pourront trouver les coordonnées de ces professionnels dans l'annuaire ;
- dans un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), un Centre Médico-Psychologique (CMP) ou un Centre Médico-Psychologique Pédagogique (CMPP) pour une prise en charge pluridisciplinaire. **Les parents peuvent prendre rendez-vous en contactant directement le secrétariat de ces centres.**

D'autres structures ont un rôle d'écoute et d'orientation comme le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

**Elles pourront guider les parents dans leurs démarches : pensez à leur parler de ces structures.**

**Attention : certains établissements (SESSAD, IME...) ne peuvent accueillir les enfants qu'après une notification de la MDPH.**

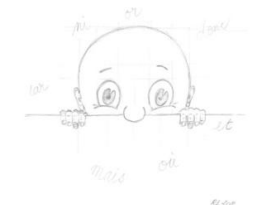
## Adresses utiles Yonne

Les adresses à la fin du livret vous permettront de guider les parents dans leurs démarches.

Cette liste recense les coordonnées des établissements médicosociaux, des réseaux d'aide et des antennes de services publics de l'Yonne.

**Ce livret a été conçu et rédigé par Catherine Calderaro-Viel, orthophoniste au CAMSP, Caroline Masson, psycholinguiste, et illustré par le Dr Raymond Laroche pédopsychiatre au CAMSP, dans le cadre d'une action de prévention menée au CAMSP de Sens, service géré par les PEP 89.**

**Nous remercions le Conseil Général de l'Yonne et la PMI, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, la CAF de l'Yonne, la MDPH de l'Yonne et la CODAJE 89 pour leur soutien et la diffusion de cette plaquette.**



- CAMSP - 7, bd Maréchal Foch Bâtiment Les Lavandes 89100 Sens  
Tél : 03 86 83 71 60 – courriel : [camsp-sens@pep89.fr](mailto:camsp-sens@pep89.fr)
- PEP 89 - 9, allée de la Colémine 89000 AUXERRE  
Tél : 03 86 94 98 00 – [www.lespep89.fr](http://www.lespep89.fr)

*Le CAMSP de Sens est adhérent de l'ANECAMSP, l'Association Nationale des Equipes contribuant à l'Action Médico Sociale Précoce : 10, rue Erard 75012 Paris - 01 43 42 09 10 - [www.anecamsp.org](http://www.anecamsp.org)*